

## **Appel à candidature pour la sélection des meilleurs travaux de doctorants**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique lance un appel à candidature pour la sélection des (03) meilleurs travaux de doctorants qui seront récompensés lors d'une cérémonie qui sera organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de l'étudiant du 19 mai 2024.

### **1- Critères d'éligibilité :**

Le concours est ouvert aux doctorants qui remplissent les **4 conditions suivantes** :

- 1°) Doctorants **régulièrement inscrits** au titre de l'année universitaire 2023-2024 ;
- 2°) Doctorants travaillant sur une thématique de Doctorat inscrite dans l'un des 3 axes stratégiques nationaux à savoir : **Sécurité Énergétique, Sécurité Alimentaire et Santé du citoyen** ;
- 3°) Doctorants **n'ayant pas encore soutenu leurs thèses** à la date du 18 avril 2024 (date de clôture des candidatures);
- 4°) Doctorants ayant **au moins une publication de rang B SCOPUS**.

### **2- Processus de Sélection :**

- Sélections successives aux niveaux : Local (**3/établissement**), Régional (**3/région**) puis National (**3 premiers parmi les 09 sélectionnés par les CRUs**).
- Évaluation des dossiers par une commission établie au sein de chaque établissement et composée du VRPG/DAPG et les VDPG/chef de département conformément à la **grille d'évaluation** ci-jointe.
- Le classement sera basé sur le **score annuel équivalent** :
  - L'évaluation des dossiers des candidats est opérée, en calculant les scores obtenus par les doctorants (total des points) et sont divisés par le nombre d'années d'inscription pour obtenir le **score équivalent annuel**.
  - Le classement des candidats par ordre décroissant sur la base du calcul du score équivalent annuel. En cas d'égalité, il sera tenu compte du résultat de l'évaluation des publications.

### **3- Échéancier préétablis :**

L'appel à candidature est ouvert du **Dimanche 07 au Jeudi 18 avril 2024** (voir annexe n°2 « **Echéancier** »).

**Nous vous saurions gré des dispositions à prendre à l'effet de procéder à la mise en œuvre de l'instruction et nous transmettre les dossiers des 3 premiers meilleurs doctorants au secrétariat de la CRUO le **Mardi 30 avril 2024** (dossiers en version numériques contenant toutes les pièces justificatives des travaux validés).**

# Grille de sélection des meilleurs travaux des Doctorants

## A- Conditions d'éligibilité :

- ✓ Doctorant régulièrement inscrit
- ✓ Ne pas avoir soutenu au 18 Avril 2024.
- ✓ Doctorant doit préparer une thèse dans les thématiques à stratégie nationale : sécurité énergétique, sécurité alimentaire et santé du citoyen.
- ✓ Avoir au moins une publication de rang "B Scopus".

## B- Grille de classement :

### 1. Production scientifique :

#### 1.1. Publications \*:

Publications de rang "A+"	120 points/publication
Publications de rang "A"	90 points/publication
Publications de rang "B Scopus"	80 points/publication
Publications de rang "B DGRSDT"	50 points/publication
Publications de rang "C"	30 points/publication

#### 1.2. Communications\*:

Communications internationales publiées dans des proceeding indexé sur WOS ou SCOPUS	30 points/communication
Communications internationales.	20 points/communication
Communications Nationales	10 points/communication

### 2. Innovation et Entrepreneuriat :

Label startup	120 points/ Label startup
Label projet innovant (LPI)	80 points/ (LPI)
Création de micro entreprise (ME)	60 points/ME créée

### 3. Brevets d'invention et protections :

Brevets internationaux PCT OMPI	90 points/brevet
Brevets nationaux INAPI	50 points /brevet
Protection ONDA : œuvres pédagogiques et scientifiques	40 points /œuvre

\* Le classement des co-auteurs est pris en considération comme suit : 1<sup>er</sup> auteur bénéficie des points à 100%, 2<sup>ème</sup> auteur 75% ; 3<sup>ème</sup> auteur 50% et au-delà 25%. Pour les disciplines qui adoptent le classement par ordre alphabétique, le doctorant doit justifier sa position parmi les co-auteurs.

### 4. Impact sur le secteur socio-économique :

Le doctorant doit présenter un justificatif validé par le secteur en question 80 points

### 5. Autres activités dans la vie universitaire/ Environnement/ Société .... :

Le doctorant doit présenter un justificatif /activité 10 points/ Activité : Max 40 points

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
.....  
**Direction Générale des Enseignements et de la Formation**  
**Direction de la Formation Doctorale**

**Échéancier relatif à l'Appel à candidature pour la sélection  
des meilleurs travaux de doctorants**

**Du 08 au 18 avril 2024**

Candidature des doctorants éligibles

**Du 20 au 29 avril 2024**

Etude et de classement et des candidatures au niveau des établissements universitaires de rattachement des doctorants.

**Le 30 avril 2024**

Transmission des procès-verbaux de sélection et de classement ainsi que les dossiers du meilleur doctorant retenu au secrétariat permanent de la conférence régionale.

**Du 02 au 04 mai 2024**

Sélection de meilleurs candidats au niveau des conférences régionales et envoi des Procès-verbaux de sélection

**Le 05 mai 2024**

Sélection de meilleurs candidats au niveau national au niveau du MESRS.